

PRAYSTEC® (AMM 120 jours n° 2239998 délivrée le 6 Avril 2023)

Confusion sexuelle pour la lutte contre la teigne de l'olivier

Composition

PRAYSTEC® est un diffuseur passif (formulation VP) contenant 150 mg/diffuseur de (Z)-7-tetradecenal. Ce composé est décrit comme le principal composant de la phéromone sexuelle de *Prays oleae*.

Biologie de la teigne

L'adulte est un petit papillon gris de 6 mm de long. La larve, de couleur marron clair, mesure 7 mm en fin de développement.

La teigne vit tout au long de l'année dans la frondaison de l'olivier. Trois générations se succèdent durant la saison : la génération anthophage, la génération carpophage et la génération phyllophage.

Au printemps, la génération anthophage : la chenille attaque les boutons floraux et les fleurs. Le taux de nouaison est réduit mais les dégâts sont peu importants.

En été, la génération carpophage : la chenille se développe dans l'amandon. Elle en sort en septembre, fragilisant l'attache du fruit. Les dégâts peuvent être importants, avec parfois plus de 20 % d'olives perdues.

En automne et hiver, la génération phyllophage : la chenille se développe dans les feuilles. Les mines forées dans les feuilles perturbent un peu la photosynthèse, mais les dégâts de cette génération peuvent être considérés comme insignifiants.

Emballages et stockage

PRAYSTEC® est livré en sacs de 200 diffuseurs. Les emballages sont imperméables aux faibles quantités de vapeur pouvant être émises pendant le stockage. Les diffuseurs doivent être conservés dans leur emballage d'origine dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière. Les diffuseurs non utilisés doivent être conservés dans des récipients hermétiquement fermés à une température ne dépassant pas 8 °C (réfrigérateur ou de préférence congélateur à -18 °C). Dans ces conditions, le produit peut être conservé jusqu'à 2 ans à compter de la date de fabrication.

Mode d'emploi

- 300 diffuseurs/ha
- Le diffuseur doit être accroché dans le tiers supérieur des arbres, juste avant le début du premier vol des adultes du stade BBCH 37 (Les pousses ont atteint 70% de leur taille finale) au stade BBCH 75 (Les noyaux deviennent durs) et laissé jusqu'à la récolte.
- Il est conseillé de s'assurer que les diffuseurs soient protégés par le feuillage pour éviter une exposition directe au soleil.
- Il est recommandé de porter une attention particulière aux zones d'entrée du vent dominant pour le renforcement en diffuseurs mais aussi pour le monitoring.
- Il est nécessaire de surveiller le vol du ravageur en plaçant 1 à 2 pièges delta par hectare avec les diffuseurs de monitoring correspondants (PRAYSLAB). Les pièges de monitoring permettent de détecter la présence de l'insecte et de déterminer le moment approprié pour



Diffuseur PRAYSTEC®



Teigne de l'olivier



Dommages aux fleurs

- effectuer une surveillance des pontes et des dégâts. En fonction du seuil économique de nuisibilité établi, l'application d'un traitement complémentaire peut être envisagé.
- Il est ainsi recommandé d'évaluer, par un tel contrôle, la nécessité d'effectuer des traitements complémentaires avec certains insecticides en fonction de la pression du ravageur et de leur mode d'action..
- Il n'y pas de période de réentrée dans la parcelle.
- La diffusion est de minimum 180 jours

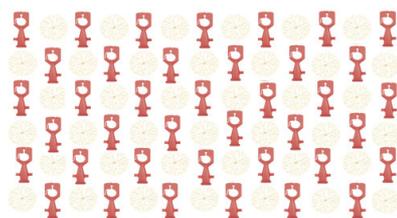
Résultats d'efficacité

Les diffuseurs spécifiques ont fait l'objet d'un développement par la société SEDQ afin d'obtenir une émission sur une durée de 180 jours.

Une série d'essai BPE a été mis en place en 2018 et 2019 dans le sud de l'Europe indiquant une efficacité très satisfaisante pour le contrôle de la teigne de l'olive.

Plan de pose

1. Estimer la surface.
2. Calculer le nombre de diffuseurs nécessaires à raison de 300/ha.
3. Placer entre 5% et 10% des diffuseurs sur les bordures de la parcelle pour renforcer les zones où les insectes sont le plus susceptibles de pénétrer. Faire attention aux vents dominants, ainsi qu'aux parcelles voisines sans confusion.
4. Installer le reste des diffuseurs avec une répartition homogène en fonction de la densité de plantation.



5. Positionner les diffuseurs dans le tiers supérieur de l'arbre.

300 diffuseurs/ha = 33 m ² par piège		
Distance de plantation	4 x 2m	6 x 6m
Nombre d'arbres/ha	1.250	278
Pose	1 arbre sur 4	1 arbre sur 1

Informations réglementaires

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P280 Porter des gants de protection

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale..

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

EPI: vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 et gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A).